Informations de base

1998/0136(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Aides communautaires, producteurs de riz: système intégré de gestion et de contrôle (modif. règl. 3508/92/CEE) **Subject** 3.10.06.03 Céréales, riz 3.10.14 Soutien aux producteurs, primes et aides agricoles	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural		

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	2178	1999-05-17

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
15/04/1998	Publication de la proposition législative	COM(1998)0228	Résumé
27/05/1998	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
03/09/1998	Vote en commission		
17/05/1999	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
17/05/1999	Fin de la procédure au Parlement		
21/05/1999	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1998/0136(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 037 Règlement du Parlement EP 52-p1
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AGRI/4/10064

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0472/1998 JO C 313 12.10.1998, p. 0049-0067	16/09/1998	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1998)0228 JO C 160 27.05.1998, p. 0017	15/04/1998	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 1999/1036
JO L 127 21.05.1999, p. 0004 Résumé

Aides communautaires, producteurs de riz: système intégré de gestion et de contrôle (modif. règl. 3508/92/CEE)

1998/0136(CNS) - 16/09/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement a approuvé la proposition (procédure sans rapport).

Aides communautaires, producteurs de riz: système intégré de gestion et de contrôle (modif. règl. 3508/92/CEE)

1998/0136(CNS) - 17/05/1999 - Acte final

OBJECTIF: adapter le règlement 3072/95/CE portant OCM du riz, pour y insérer les dates limites d'introduction des demandes de paiement compensatoire ainsi que certaines modifications de ces dernières. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ: Règlement 1036/1999/CE du Conseil. CONTENU: dans le cadre du régime de paiement compensatoire aux producteurs de riz, la date fixée par l'Etat membre ne peut pas être postérieure au 31 mai qui précède la récolte en cause, et pour le Portugal et l'Espagne, cette date ne puisse pas être postérieure au 30 juin précédant la récolte. ENTRÉE EN VIGUEUR: 24/05/1999.

Aides communautaires, producteurs de riz: système intégré de gestion et de contrôle (modif. règl. 3508/92/CEE)

1998/0136(CNS) - 15/04/1998 - Document de base législatif

OBJECTIF: adapter le règlement 3072/95/CE portant OCM du riz, pour y insérer les dates limites d'introduction des demandes de paiement compensatoire ainsi que de certaines modifications de ces dernières. CONTENU: dans le cadre du régime de paiement compensatoire aux producteurs de riz, il est proposé que la date fixée par l'Etat membre ne puisse pas être postérieure au 31 mai qui précède la récolte en cause, et pour le Portugal et l'Espagne, que cette date ne puisse pas être postérieure au 30 juin précédant la récolte.